

## Mobilité électrique au service de l'insertion des jeunes

## Un partenariat entre EDF et l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance Nièvre Bourgogne

8 octobre 2010

Cosne-Cours-sur-Loire

Convention EDF/E2C Nièvre-Bourgogne

La mobilité électrique pour une insertion réussie

EDF en Bourgogne  
4 rue Louis Néel BP 87981  
21079 Dijon cedex  
tél. : 03 80 28 09 83  
[www.bourgogne-edf.com](http://www.bourgogne-edf.com)

EDF SA au capital 924 433 331 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris



# Communiqué

## Mobilité électrique au service de l'insertion des jeunes

### Le partenariat entre EDF et l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance Nièvre-Bourgogne.

Vendredi 8 octobre à Cosne-Cours-sur-Loire, Jean-Pierre ROSSIGNOL, président de l'E2C Nièvre-Bourgogne, et Marc BENNER, délégué régional EDF, signeront la convention pour une mobilité durable au service de l'insertion des stagiaires de l'E2C.

Jean-Pierre ROSSIGNOL, président de l'E2C Nièvre-Bourgogne, et Marc BENNER, délégué régional EDF, signent ce vendredi 8 octobre la convention « la mobilité électrique pour une insertion réussie ». L'objectif commun de cette convention est de favoriser le développement des projets pédagogiques de l'E2C Nièvre-Bourgogne. En particulier, le soutien financier de la Fondation EDF Diversiterre permet l'acquisition de vélos à assistance électrique : 17 vélos à assistance électrique sont remis à cette occasion à l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance.

Ces vélos sont mis à disposition des stagiaires de l'E2C pour leurs déplacements dans le cadre des stages dans les entreprises locales ainsi que pour favoriser différentes démarches liées à leur développement personnel et leur intégration sociale. Souvent, ces jeunes ne disposent pas des ressources pour acquérir un véhicule, ce qui est un frein pour qui cherche à se réinsérer par le travail et à s'intégrer socialement. Cette forme de mobilité, souple, durable et innovante, leur permet de se déplacer au moindre coût. De plus, elle les sensibilise aux enjeux énergétiques et environnementaux puisque ces vélos n'émettent pas de gaz à effet de serre.

Le parcours de formation est basé sur l'alternance. Chaque stagiaire suit un parcours personnalisé, de durée variable. La phase 1 est une phase d'évaluation qui fait émerger son projet professionnel. La phase 2 permet d'obtenir une compétence professionnelle. La 3<sup>e</sup> phase est celle de l'intégration sociale et professionnelle.

L'E2C Nièvre-Bourgogne accompagne 280 parcours individualisés chaque année.

Les besoins des entreprises locales sont pris en compte dans la définition du projet de chaque stagiaire. Depuis sa création en 2006, l'E2C Nièvre-Bourgogne compte un réseau de 900 entreprises.

Initiée au niveau européen par Edith Cresson en 1995, la caractéristique forte du dispositif des E2C est de se concentrer sur une population particulièrement fragilisée : de jeunes adultes, sortis sans diplôme des systèmes d'enseignement traditionnels, qui doivent faire face à des difficultés sociales, et motivés pour mettre en place un véritable projet de vie.



#### CONTACTS PRESSE :

EDF - Hervé Besserer 06 73 00 28 73 [herve.besserer@edf.fr](mailto:herve.besserer@edf.fr)

E2C - David Desloover 03 86 26 85 29 [contact@e2c58-bourgogne.com](mailto:contact@e2c58-bourgogne.com)



# SOMMAIRE

<b>1. E2C : un réseau naît d'une initiative européenne</b>	<b>4</b>
<b>2. E2C Nièvre Bourgogne : unique en Bourgogne</b>	<b>5</b>
• Du constat à la création de l'Ecole	5
• L'alternance, pour un parcours individualisé de formation	5
• Une pédagogie individualisée pour une insertion durable	6
<b>3. E2C Nièvre Bourgogne et EDF partenaires pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes</b>	<b>7</b>
• La convention nationale	7
• Le soutien d'EDF à l'E2C Nièvre Bourgogne	7
<b>4. La mobilité électrique pour faciliter l'insertion</b>	<b>8</b>
• Les atouts de la mobilité électrique pour l'E2C	8
• Le modèle de vélo à assistance électrique choisi	9

## Personnalités présentes

### **Jean-Pierre ROSSIGNOL**

Président

Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance Nièvre-Bourgogne

### **Marc BENNER**

Délégué régional

EDF en Bourgogne

## E2C : un réseau naît d'une initiative européenne

Loin de concurrencer les structures de réinsertion "classiques", le dispositif « Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance » vient s'inscrire comme une réponse adaptée :

- aux **besoins des jeunes sortis du système éducatif**, sans qualification et sans emploi,
- aux **attentes des entreprises** locales, en leur faisant bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée qui fait souvent défaut.

Les Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance sont l'une des initiatives européennes proposées dans le Livre Blanc "Enseigner et apprendre : vers une société cognitive", présenté par Madame Edith CRESSON<sup>1</sup> lors du sommet des Chefs d'État en décembre 1995, puis adopté par les Ministres de l'éducation des États membres de l'Union Européenne.

Les Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance sont l'un des **outils proposés par la Commission pour réduire le nombre de jeunes n'ayant pu accéder à des études ou à une formation**. La caractéristique forte de ce dispositif est de se concentrer sur des franges de la population particulièrement fragilisées : de jeunes adultes, sortis prioritairement sans diplôme des systèmes d'enseignement traditionnels et qui doivent faire face à des difficultés sociales et humaines marquées, et motivés pour mettre en place un véritable projet de vie.

Le Livre Blanc énonce notamment trois grands principes sur lesquels les Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance fondent leur fonctionnement :

- tenir compte de **leur situation sociale** et de leur sentiment d'exclusion ;
- dès le départ, **associer les entreprises** à la formation, en particulier la formation professionnelle ;
- utiliser des **pédagogies actives** facilitant la mise en action plutôt que l'apprentissage passif.

L'alternance est au cœur du dispositif et a pour objectif de privilégier l'acquisition de compétences professionnelles et sociales.

Après mutualisation de leurs expériences, les Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance en France ont publié une "Charte des principes fondamentaux" et créé une association technique, le « Réseau E2C France ».

Depuis le lancement en 1997, le Réseau des E2C en France connaît un développement soutenu (+ 20 % en 2009). Aujourd'hui, les E2C sont présentes en France sur 57 sites-Écoles, dans 14 régions.

La capacité d'accueil avoisine actuellement les **7 000 places** et devrait, compte tenu des projets en cours, atteindre près de 9 000 places en fin d'année 2010.

---

<sup>1</sup> Commissaire européen chargée de la recherche, de l'éducation et de la formation

# 1. E2C Nièvre Bourgogne : unique en Bourgogne

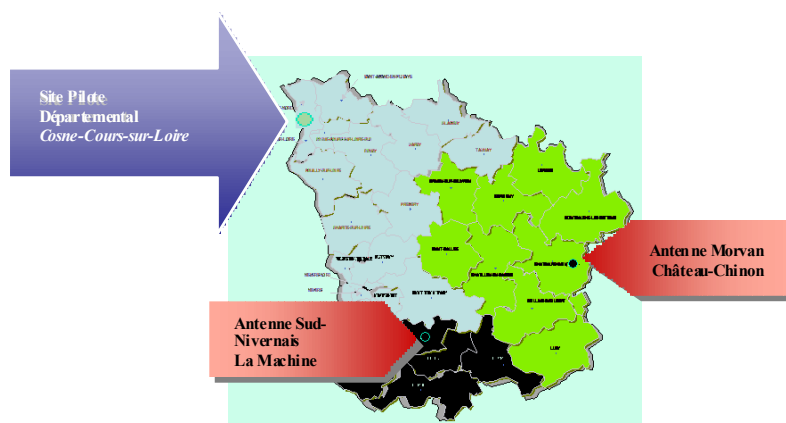
## Du constat à la création de l'Ecole

Initiée en 2006 par la Communauté de Communes de Loire et Nohain, la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance Nièvre-Bourgogne s'est progressivement développée afin de répondre à sa véritable **vocation départementale**.

Il n'y a pas un modèle unique d'E2C. Chaque structure tient compte des caractéristiques de son environnement. Ainsi, des éléments forts ont pu être dégagés à l'issue de l'étude sur le territoire nivernais :

- nous sommes sur un **territoire semi-rural** (contrairement aux autres écoles, situées en zones urbaines difficiles), avec un exode massif des actifs,
- c'est un **véritable bassin de vie**, qui englobe plusieurs régions et départements, et draine une population active diversifiée,
- le site pilote de l'école est dans le "**village numérique**", au cœur même du Parc d'Activités du Val de Loire. Cette présence à côté des entreprises démontre la volonté de faire de cette école un réel outil accompagnant le **développement économique**.

La création d'antennes de l'E2C Nièvre-Bourgogne a concouru en partie à la résolution des problèmes de mobilité rencontrés par les jeunes dans une logique de résolution progressive de ce « frein » d'accès à la formation et à l'emploi. Elle a aussi optimisé l'articulation entre l'école et les multiples services de proximité développés localement par les Collectivités, les partenaires institutionnels, les Missions Locales...



## L'alternance, pour un parcours individualisé de formation

Le parcours de chaque jeune prend en compte son niveau d'aptitudes initiales, ses capacités d'évolution et d'acquisition de performances et son projet professionnel.

Le parcours de formation est **fondé sur l'alternance** : des stages en entreprises favorisent la découverte progressive des métiers et l'apprentissage de la réalité du monde du travail.

Les **besoins des entreprises nivernaises** sont pris en compte dans la définition du projet du stagiaire : le but de l'Ecole est de les orienter vers des métiers porteurs, vers les entreprises qui ont besoin de jeunes éduqués et formés.

L'E2C Nièvre-Bourgogne compte depuis sa création en 2006 **un réseau de près de 900 entreprises**

L'E2C Nièvre-Bourgogne travaille avec un réseau de près de 80 partenaires, acteurs sociaux, socioculturels et sportifs, qui mettent leurs compétences spécifiques au profit de sa démarche.

Soutenue financièrement par le conseil régional de Bourgogne, l'Etat, le Fonds Social Européen, la CCI de la Nièvre, cette institution est unique en région Bourgogne.

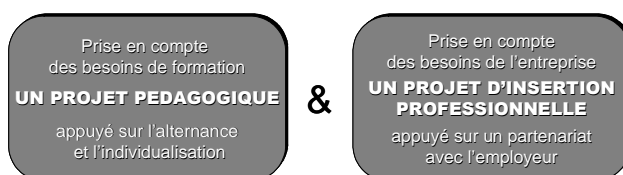
L'E2C Nièvre-Bourgogne intègre près de **200 nouveaux entrants** et accompagne environ **280 parcours individualisés chaque année**.

→ Depuis 2009, l'E2C Nièvre-Bourgogne assure un taux moyen de sorties vers la formation et l'emploi de 69%.

## Une pédagogie individualisée pour une insertion durable

De nombreux jeunes hésitent ou refusent de s'engager dans les dispositifs qui sont destinés à les accueillir. Pour éveiller leur intérêt et les aider à structurer un projet d'avenir, l'E2C propose :

**Une démarche pédagogique nouvelle,  
flexible et individualisée, pour une  
insertion sociale et professionnelle durable  
des jeunes sans qualification et sans emploi  
de la Nièvre**



### Schéma d'organisation des 3 phases de l'intégration

<b>Phase 1 LES PRE REQUIS</b>	<b>Phase 2 LA QUALIFICATION</b>	<b>Phase 3 L'INTEGRATION</b>
<b>LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE</b>		
Évaluation, socialisation et pré-qualification	Formation Professionnelle en alternance	Intégration sociale et professionnelle
<b>LES OBJECTIFS DE CHAQUE PHASE</b>		
Faire émerger un projet Professionnel	Obtenir une qualification ou compétence professionnelle	Se maintenir dans l'emploi
<b>LA DUREE</b>		
15 semaines à 1 an	4 à 24 mois	2 mois à 1 an
<b>L'ALTERNANCE</b>		
50 % en formation et 50 % dans les entreprises d'accueil	25 % en formation et 75 % dans les entreprises assurant la formation contractualisée	Dans l'entreprise employeur Temps de suivi et/ou de formation de 2 à 5 %
<b>LE STATUT DU JEUNE</b>		
Stagiaire de la Formation Professionnelle	Salarié en Contrat d'apprentissage, de qualification, d'orientation, ou d'adaptation	Salarié sous Contrat de travail Accompagné d'un suivi interne à l'entreprise et d'un appui externe

## 2. E2C Nièvre Bourgogne et EDF partenaires pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

### La convention nationale

Henri Proglio, Président-Directeur Général d'EDF, et Alexandre Schajer, Président du réseau des Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance en France, ont signé le 22 avril dernier le partenariat en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Ce partenariat, porté par la Fondation EDF Diversiterre, se traduit par le soutien d'EDF à 22 projets pédagogiques innovants développés localement par les Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance.

D'ici 2011, EDF consacrera 600 000 euros à une dizaine d'initiatives concrètes chaque année, destinées à aider des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification, dans la construction d'un projet professionnel. Ces projets pourront aller de la constitution d'un parc de 2 roues électriques à la création par les jeunes d'une Web TV, en passant par l'encouragement d'initiatives permettant aux jeunes de rencontrer un expert spécialiste d'un secteur afin d'en approfondir la connaissance et d'affiner leur projet professionnel. L'engagement de la Fondation EDF Diversiterre comporte également un soutien à l'association Réseau E2C France afin de l'aider à poursuivre son action et son développement via des outils de communication, le partage des savoirs et outils pédagogiques ou encore des rencontres annuelles inter-écoles.

Ce partenariat complète la démarche, engagée par EDF depuis plusieurs années, d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, notamment par le dispositif « Trait d'union ». Ce programme initié en 2006 par EDF a vocation de former des jeunes de 18 à 26 ans, d'un niveau d'étude inférieur ou égal au bac, avec peu ou pas d'expérience professionnelle, au métier de conseiller client. Cette formation, élaborée conjointement par l'AFPA et l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance, leur permet d'obtenir le titre de conseiller service client à distance, reconnu par le Ministère du Travail et équivalent à un bac. Pour recruter des jeunes dans ce programme, EDF s'appuie sur des partenaires comme le Réseau des Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance en France. En 2009, 15 jeunes sur les 85 que compte le dispositif « Trait d'union » étaient issus des Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la contribution d'EDF au Plan Espoir Banlieues initié par le Gouvernement.

### Le soutien d'EDF à l'E2C Nièvre Bourgogne

La convention signée aujourd'hui à Cosne-sur-Loire instaure une collaboration entre :

- le Réseau des Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance en France,
- l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance Nièvre-Bourgogne,
- la délégation régionale EDF en Bourgogne,
- la Fondation EDF Diversiterre.

L'objectif commun est de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des jeunes en formation à l'E2C Nièvre-Bourgogne. Deux axes principaux de coopération sont prévus.

### Achat de 15 vélos à assistance électrique

Les jeunes en formation sont appelés à se déplacer sur les différents bassins de vie du département, pour des rendez-vous en entreprises, pour suivre les formations à l'Ecole, pour se rendre dans les entreprises qui les accueillent en stage ou en formation, ainsi que toutes les démarches liées à leur intégration sociale. Peu ont les moyens financiers d'acquérir un véhicule pour ces trajets, ce qui est un frein pour qui cherche à se réinsérer par le travail et à s'intégrer socialement.

Afin de leur permettre de se déplacer librement, l'E2C Nièvre Bourgogne a mis depuis fin septembre des vélos à assistance électrique (VAE) à disposition des jeunes. 15 de ces vélos, avec les équipements (casques, gilets...), sont financés par la Fondation EDF Diversiterre, pour 15 000 euros, dans le cadre de la convention entre les deux parties. Ils sont à disposition, répartis sur le territoire.

Avec ces VAE, les jeunes pourront se déplacer sans contrainte et aucun coût pour eux. Ce mode de transport, propre et silencieux, contribuera de plus à les sensibiliser aux enjeux climatiques, leur redonnera le goût de l'effort, et donnera d'eux une bonne image aux responsables d'entreprise qu'ils rencontrent.

La délégation régionale EDF en Bourgogne a conseillé l'E2C Nièvre Bourgogne dans la définition exacte de ses besoins de mobilité électrique. Elle s'appuie en particulier sur l'expérimentation initiée depuis deux ans avec la plateforme mobilité de Châtillon (21).

### Accueil dans les unités du groupe EDF

En lien avec la délégation régionale, des rencontres régulières seront organisées entre l'E2C Nièvre Bourgogne et les unités du groupe EDF de la région pour favoriser les échanges d'informations utiles à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

## 3. La mobilité électrique pour faciliter l'insertion

### Les atouts de la mobilité électrique pour l'E2C

Le principal atout du vélo à assistance électrique pour les stagiaires de l'E2C est de leur proposer un mode de transport souple, propre, peu cher, innovant et valorisant pour eux.

**Souple** : le VAE a une autonomie qui permet de se rendre sur presque tous les sites où ils ont à se rendre. La recharge des batteries est simple : le bloc de batterie se retire aisément et la charge peut se faire chez soi, sur le lieu de travail. Il suffit de disposer d'une banale prise de courant.

**Propre** : le VAE n'émet aucun gaz à effet de serre. Comme en France la production d'électricité est à 95% sans émission de CO<sub>2</sub>, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, on peut estimer qu'un parcours de 1 km en VAE correspond à moins de 1 gramme de CO<sub>2</sub> émis pour produire l'électricité nécessaire.

**Bon marché** : on estime à 0,05 € le coût en électricité pour 100 km. Il est de 0,20 € en scooter électrique et de 1 à 2 € en voiture électrique.

**Innovant, éducatif et valorisant** : le VAE, comme toutes les formes de transports électriques, est un mode de mobilité innovant qui apporte une réponse au réchauffement climatique. Le VAE permet de sensibiliser le jeune à ces

enjeux climatique et énergétique. Cela le valorise aux yeux des responsables d'entreprises. En effet, ces derniers doivent désormais prendre en compte cette donnée dans la conduite de leur activité et savoir qu'un jeune partage cet enjeu est une preuve qu'il est à même de comprendre les problèmes de l'entreprise.

## Le modèle de vélo à assistance électrique choisi

Les VAE (modèle Dark Horse conçu par Samui-Loisirs, fabricant installé à Saint-Gengoux-le-National (71)) sont dorés et déjà livrés et utilisés par l'E2C Nièvre Bourgogne. Samui-Loisirs a d'ailleurs offert 2 vélos supplémentaires et c'est donc un **parc de 17 vélos** qui est à disposition des stagiaires de l'E2C Nièvre-Bourgogne.

Ce vélo répond aux attentes de ce type d'usage en terme de qualité de fabrication, d'assistance et d'autonomie (plus de 70 km).

Avec ses équipements de qualité, une fourche télescopique pour le confort, une selle grand confort, une potence de guidon réglable, un porte bagage pouvant supporter 25 kg, un grand panier, un dérailleur Shimano 6 vitesses, une batterie amovible, un afficheur précis avec 6 Leds, une béquille latérale, des jantes double parois, des pneus à réparations automatiques et une paire de rétroviseurs, difficile de trouver mieux pour le même budget.

Poids	23 kgs
Poids des batteries	13 kg
Type de batteries	plomb
Capacité des batteries	12 Ah
Autonomie	+ 70 km
Temps de charge	6 heures
Durée de vie des batteries	350 charges/décharges
Puissance moteur	250 Watt
Vitesse maximum	24 Km/h avec assistance
Inclinaison des pentes	12%



▲▲▲▲▲▲▲